

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pessa'h



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Pessa'h

Chabbat Hagadol : pourquoi ce nom ?

Le Séder Olam (§5) rapporte que le 15 Nissan, où les Bné Israël sortirent d'Égypte, tomba un jeudi, ce qui signifie que le dix du mois, jour où ils prirent l'agneau du sacrifice pascal, fut un Chabbat. Un grand miracle eut lieu en ce jour, comme cela est décrit dans le Tour (Ora'h 'Haïm chap. 430) au nom du Midrach :

« Lorsque chacun prit son agneau et l'attacha au pied de son lit, les Egyptiens en demandèrent la raison. Et il leur fut répondu qu'il était destiné à être approché en tant que sacrifice de Pessa'h, sur l'ordre d'Hachem. De savoir que l'on allait sacrifier leur idole les mit en fureur, mais ils ne purent rien leur répondre. En souvenir de ce miracle, on nomma ce Chabbat, Chabbat Hagadol. »

Les commentateurs demandent pourquoi ce miracle est relié au Chabbat et non au dix Nissan, date à laquelle il se produisit. En effet, toutes les solennités de l'année sont fixées selon leur date et non selon le jour de la semaine où l'évènement s'est produit.

Le Ohev Israël explique que le 10 Nissan, les Bné Israël durent se défaire eux-mêmes de l'idolâtrie, en consacrant dorénavant à Hachem ce qui avait été, jusque-là, l'idole des Egyptiens. Par cet acte ostentatoire, ils attachèrent leur âme au Créateur. Cela ne fut rendu possible que grâce à la force spirituelle du Chabbat qui est nommé "Yoma De Nichmata", le jour de la Néchama. C'est pourquoi, pour toutes les générations, ce jour fut fixé le Chabbat, jour de lien spirituel particulier, par le mérite duquel l'homme parvient à se libérer de l'exil de son âme.

Le Beth Avraham rapporte, au nom du Baal Haavoda, une autre explication à cette appellation, par l'intermédiaire d'une parabole :

« Un roi majestueux avait organisé un festin pour tous ses proches. Comme la parcimonie ne convient pas à une telle cérémonie, les serviteurs du roi préparèrent tous les mets en quantité très importante si bien qu'au terme de celle-ci, il resta beaucoup d'aliments et de boissons. Lorsqu'on vint en informer le roi, celui-ci ordonna de distribuer ces restes à tous les sujets de son royaume. Mais, il en demeura encore une quantité non négligeable. N'ayant pas d'autre choix, le souverain donna l'ordre d'en faire profiter les délinquants des prisons (pour ce faire, on dut sûrement les libérer et les installer à de belles tables car il ne convient pas de consommer des mets royaux en geôle).

La miséricorde du Roi des rois est sans limite. Dès lors, celle-ci atteint même les fauteurs et les pécheurs, comme il est écrit : « *Et tu pardonneras ma faute car elle est immense.* » (Téhilim 21, 11) Et les commentateurs de demander : en quoi l'immensité de la faute est-elle une raison de pardonner ? Au contraire, plus celle-ci est grande, moins il y a lieu d'accorder le pardon.

C'est qu'en fait, ces mots ne concernent pas la faute, mais la bonté d'Hachem qui est immense. Dès lors, afin qu'elle ne soit pas gaspillée, même les fauteurs peuvent en bénéficier.

D'après cela, explique le Beth Avraham, on peut comprendre pourquoi ce Chabbat est appelé Chabbat Hagadol : la bonté d'Hachem s'y révèle avec une telle intensité que même le plus misérable des juifs en bénéficie (car il ne sied pas que cette abondance de bonté soit gaspillée en vain).

Néanmoins, quoi qu'on en dise, l'explication précédente ne prétend pas remplacer la signification simple de Chabbat Hagadol, comme le rapporte le Lévousch (430, 1) : « Celui-ci a été ainsi dénommé parce qu'il représente un préliminaire à la délivrance tel qu'il est dit (dans la Haftara de ce Chabbat) :

"Voici, Je vous enverrai le prophète Eliaou avant que ne vienne le Jour d'Hachem grand (Hagadol) et redoutable et il ramènera le cœur des pères aux fils et le cœur des fils aux pères." (Malakhi 3, 23) »

Le 'Hidouché Harim a même comparé ce Chabbat à Yom Kippour en évoquant le lien qui existe entre eux, les deux étant désignés dans la Torah comme "le dix du mois". D'après cela, affirme-t-il, Chabbat Hagadol possède le même pouvoir purificateur et réparateur. Et de même que Yom Kippour est appelé pour cette raison "Yoma Rabba", le **grand** jour, Chabbat Hagadol est le **grand** Chabbat, car ce jour purifie et sanctifie les âmes d'Israël de leurs fautes.

Le Ohev Israël, pour sa part, décrit la sainteté de ce Chabbat en rapportant les paroles du Zohar (II, 63b) : « Tous les jours de la semaine puisent leur sainteté du Chabbat qui précède », auxquelles il ajoute lui-même : « Néanmoins, tous les Chabbatote puisent leur force du Chabbat Hagadol et du Chabbat Chouva. » Il en ressort que la force spirituelle de tous les Chabbatote de l'année réside dans celui-ci.

Bédikat 'Hametz

« Chercher le 'Hametz dans les trous et dans les fentes »

Rabbi Pin'has de Koritz veillait particulièrement tout au long de l'année à ne pas faire de 'Houmrote¹ superflues. Il tenait, en effet, pour principe que celui qui multiplie les 'Houmrote s'attire les affres de l'exil (à D. ne plaise). Pourtant, à Pessa'h, il préconisait de pratiquer toutes les 'Houmrote mentionnées dans le Choul'hane Aroukh.

Chez de nombreux Tsadikim, on a pu ainsi observer également la même attitude, à savoir la vigilance la plus grande possible, afin de se préserver du moindre soupçon de 'Hametz. Le reste de l'année pourtant, ils se contentaient d'appliquer la loi telle qu'elle

est tranchée dans le Choul'hane Aroukh, sans chercher à s'acquitter de toutes les opinions.

Dans une des responsa "Mine Hachamaïm" (§71), il est ainsi rapporté : « (Nos Sages) ont été sévères à ce sujet (l'interdit du 'Hametz) dans son principe, comme dans son application, et quiconque s'applique à l'observer dans ses moindres détails mérite de voir ses jours et ses années se prolonger. La consommation de la Matsa et la défense du 'Hametz, poursuit-il, furent parmi les premières Mitsvot que les Bné Israël acceptèrent et ils les accomplirent avec amour et dans la joie. C'est pourquoi nous multiplions les 'Houmrote afin d'évoquer l'amour avec lequel nous pratiquons cette Mitsva. Car en agissant ainsi, nous montrons qu'elle ne constitue pas un poids mais qu'au contraire, nous désirons l'accomplir de plein gré et dans tous ses détails. »

Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev ne cessait de louer les juifs qui se fatiguaient à débarrasser leur maison de toute miette de 'Hametz. Il voyait dans cette attitude, à travers son regard empreint de sainteté, une raison d'intercéder auprès du Ciel en faveur de ses frères juifs.

« Ces gestes (du nettoyage), affirmait-il, sont comparés aux sonneries du Chofar car les anges qui sont créés par chaque frottement montent pour prendre la défense du Klal Israël. »

Il rapportait à ce sujet l'allusion suivante :

« Il est écrit au sujet de Pessa'h : "Tu accompliras cette (תנח) tâche en ce mois" (Chémot 13, 5), et il est écrit par ailleurs au sujet du Cohen Gadol à Yom Kippour : "C'est par celle-ci (תנח) qu'Aharon pénétrera dans le Saint des saints". » L'occurrence du même terme תנח dans les deux versets évoque un lien entre les deux sujets et vient suggérer que le nettoyage de

1. Conduite visant à s'appuyer sur les opinions de la loi les plus sévères.

la maison au cours de ce mois est comparé au service du Cohen Gadol à Yom Kippour.

Grâce à cet effort, l'homme repousse le mal de lui-même. Le Kav Hayachar, au nom du Yessod Yossef, écrit à ce sujet : « J'ai reçu par transmission orale (de père en fils) que chaque effort qu'un homme accomplit, en se fatiguant et en s'épuisant en l'honneur de Pessa'h, tue toutes les mauvaises forces et les esprits maléfiques qui le menacent. »

La raison pour laquelle la défense du 'Hametz est tellement sévère est rapportée dans une des responsa du Radbaz. Cette interdiction est, en effet, incompréhensible au sens littéral : pourquoi même une infime quantité de 'Hametz dans un autre aliment rend-elle tout le mélange interdit, concernant non seulement sa consommation, mais aussi le moindre profit que l'on pourrait en tirer ? Et c'est sans compter toutes les 'Houmrote que l'on ne trouve dans aucun autre interdit.

« C'est pourquoi, explique-t-il, je m'appuie sur ce que nos Sages nous dévoilent, à savoir que le 'Hametz à Pessa'h symbolise le Yetser Hara qui est dénommé "le levain de la pâte". L'homme doit donc l'éliminer entièrement de lui et le rechercher dans les moindres recoins de ses pensées. Et c'est aussi pour cela qu'il ne s'annule pas. Cette explication, conclut-il, est juste et authentique. »

La Guemara elle-même évoque la même raison en rapportant le texte de la prière qui suit (Brakhot 17a) : « Maître du monde, Tu sais parfaitement que notre désir est d'accomplir Ta volonté. Qui nous en empêche ? C'est le levain de la pâte et l'oppression des nations. » Et Rachi d'expliquer : *"Qui nous en empêche : quelle est la raison pour laquelle nous n'accomplissons pas Ta volonté ? C'est le levain de la pâte : le Yetser Hara qui habite nos cœurs et nous fait fermenter."*

Dès lors, on comprend la raison d'une telle intransigeance concernant l'interdit du 'Hametz : l'homme doit s'éloigner le plus possible de la faute et ne doit avoir aucun rapport avec elle.

Rabbi Yéhochoua de Belz (Le "Maarid") fit une fois remarquer que l'expression employée par la Michna dans le traité de Pessa'him (2a) est apparemment incorrecte : « Le soir du quatorze Nissan, on vérifie le 'Hametz à la lumière d'une bougie » :

« A priori, demanda-t-il, on ne vérifie pas le 'Hametz qui s'y trouve ? » Parmi les personnes présentes, se trouvait son fils (Rabbi Aharon ; n.d.t), mais la question demeura, néanmoins, sans réponse.

Quelques jours plus tard, le "Maarid" revint sur sa question et entreprit d'y répondre par une parabole :

« Deux commerçants s'étaient mis en route pour se rendre à la foire annuelle dans l'intention d'y vendre leur marchandise. Hachem leur vint en aide et ils réussirent en peu de temps à liquider tout leur stock. Tout heureux, ils prirent le chemin du retour plus tôt que prévu et, de fait, ils décidèrent de revenir à pied, afin d'économiser les frais de transport en charrette. Après avoir marché plusieurs heures, ils voulurent se reposer. Mais, ils ne savaient pas où dissimuler leur sac rempli des recettes de la vente. Ils scrutèrent de tous côtés et, constatant que personne ne se trouvait dans les parages en dehors d'un troupeau de vaches, ils finirent par s'allonger sur l'herbe après avoir suspendu leur besace à un arbre.

Mais, ils n'avaient pas réfléchi à une chose : en général, un troupeau ne se trouve jamais seul dans les prés. Il y avait certainement un berger, dans les environs, qui veillait sur lui. Et effectivement, ce dernier les avait observés de loin et avait vu toutes leurs manœuvres. Il attendit donc patiemment qu'ils s'endorment et se dépêcha de venir dérober le précieux magot.

Néanmoins, il hésita sur la conduite à adopter : s'il s'enfuyait avec les vaches, celles-ci alerteraient les deux hommes par leurs beuglements et il se ferait prendre. D'un autre côté, s'il prenait la fuite sans elles, leur propriétaire se retournerait contre lui. Il remplit donc le sac des commerçants

avec de la bouse de vaches afin qu'ils ne se rendent pas compte qu'il était vide et retourna s'allonger à sa place. Sa ruse réussit. Lorsque les deux hommes se réveillèrent, ils se réjouirent de voir leur sac "plein" à sa place et poursuivirent leur chemin. Pourtant, quand ils l'ouvrirent et en découvrirent le contenu, leur déconvenue fut de taille : comment les vaches avaient-elles pu monter sur l'arbre, défaire le nœud du sac et le remplir de leurs excréments ? Dans leur stupidité, ils se résignèrent en disant : "Pouvons-nous traîner les vaches devant un Rav pour les faire comparaître en jugement ?" » Le Maarid conclut sur ces mots laissant son auditoire amusé par l'ineptie des deux commerçants, sans avoir saisi le lien entre cette histoire et la question posée. Durant tout ce temps, Rabbi Aharon avait écouté attentivement les paroles de son père et dès qu'il eut terminé, il se mit à trembler de tous ses membres. Lorsque les 'Hassidim l'interrogèrent sur la raison de sa crainte, il leur répondit que son père avait dissimulé sous cette parabole un profond enseignement :

« Ces deux commerçants, dit-il, s'ils avaient eu un peu d'intelligence, auraient dû faire de leur question une réponse : justement, parce qu'ils s'étaient étonnés que les vaches aient pu monter sur l'arbre pour dérober leur argent, ils auraient dû en conclure que seul le berger pouvait être l'auteur du vol.

La morale de cette parabole est que chaque homme descend dans ce monde, lui aussi, avec un "sac" qui est son cœur. A lui de le remplir des "pierres précieuses" que représentent les Mitsvot. Néanmoins, il arrive qu'un homme s'endorme, à l'instar de ces deux commerçants qui se laissèrent gagner par le sommeil. C'est le moment que le Yetser Hara choisit pour vider son cœur de tout le bien qu'il a acquis et le remplir de tous les excréments que constituent les fautes

et les plaisirs défendus (à D. ne plaise). Lorsqu'une période plus "faste" arrive, l'homme se réveille de sa torpeur et scrute son cœur. Il s'étonne alors d'y trouver autant de détritits. Mais, au lieu de réfléchir sur leur origine, de les rejeter pour restituer à son cœur tous ses acquis spirituels, il se résigne à sa misérable situation. La personne sensée comprend, en revanche, que son étonnement renferme en lui-même la réponse : c'est son mauvais penchant qui l'a trompée alors qu'elle était endormie, comme l'explique le 'Hovot Halévavote (Chaar Ha Yi'houd §5) : "Tu dors, mais lui, il est réveillé", et c'est lui qui lui a dérobé tout son bien. Elle s'empressera dès lors de se mettre à sa poursuite afin de récupérer tous ses précieux acquis spirituels et elle veillera désormais à ne plus s'endormir. »

C'est pourquoi, dans les moments de clarté, à l'entrée du 14 Nissan², le juif doit vérifier le **'Hametz** et non pas la maison. Car **il lui incombe de rechercher la racine du mal, à savoir d'où provient ce 'Hametz, et de comprendre que c'est le Yetser Hara qui en est à l'origine et que c'est lui qui a rempli son cœur de tous ces immondices.** Grâce à cela, il méritera de restituer à son âme ce qui lui a été dérobé !

Pessa'h

« *Tu mangeras des Matsot* » : la propriété miraculeuse de cette Mitsva

La consommation de la Matsa possède de grandes propriétés spirituelles. Nous connaissons l'enseignement du Zohar (II, 183b) qui la surnomme "Mikhla De Asvata", l'aliment de guérison, ou encore "Mikhla De Méimnouta", l'aliment qui enrachine la Emouna dans le cœur de l'homme.

Le Tiférète Chlomo explique que ces deux appellations du Zohar ne font qu'une, car celui qui manque de Emouna est considéré

2. L'entrée du jour se dit en hébreu "Lé Or Ha Yom", ce qui signifie aussi "à la lumière du jour" bien qu'il s'agisse du soir, puisque selon la Torah, le jour commence la veille au soir (n.d.t).

comme nécessitant une guérison. La Matsa renferme une propriété miraculeuse de pouvoir guérir cette déficience. Grâce à elle, l'homme mérite de reconnaître Celui qui a ordonné au monde d'exister.

Le Isma'h Israël écrit à ce sujet : « Même les médecins non-juifs s'accordent pour dire que la Matsa est un remède pour la tête, prophétisant sans le savoir cet enseignement de nos Sages. En effet, grâce à la Matsa, l'homme mérite la Emouna, il parfait et purifie son cerveau dans la tête. »

Le Tiférète Chlomo ajoute, quant à lui, que la Matsa possède la particularité, à l'inverse de toutes les autres Mitsvot qui s'accomplissent à l'extérieur du corps de l'homme, d'être, elle, absorbée dans ses propres entrailles. C'est pourquoi elle possède le pouvoir de guérir la partie spirituelle de l'homme et l'aide à déraciner le mal qui est en lui afin de l'attacher au D. Vivant.

Rabbi Mendel de Rimanov affirme, lui aussi, que la consommation de la Matsa permet d'annuler toute attirance pour les désirs matériels.

Quant au Zohar, lui aussi enseigne (III, 151b) que la Matsa purifie l'âme juive de toutes ses scories et de tous ses défauts. Et pas seulement des défauts occasionnés dans le passé, mais elle possède également le pouvoir de la purifier aussi pour l'avenir. Le Isma'h Israël (Haggadah § 56) rapporte également que la Matsa réveille en nous l'amour pour Hachem. Dès lors, guéris des maladies de l'âme en ayant mangé la Matsa, cet "aliment de guérison", nous ne serons attirés par rien d'autre en dehors d'Hachem, sa Torah et ses Mitsvot. Notre amour pour Lui en sera grandi, un amour infini et sans borne, dépassant tout amour pour ce monde. C'est le sens du terme "Afikomane" [אפיקומן] qui est l'acrostiche de l'expression אפיקו מיני מתיקה

["Sortez les douceurs"], suggérant ainsi que (grâce à la Matsa de l'Afikomane), l'homme se débarrasse des désirs matériels et s'attache au Saint-Béni-Soit-Il.

On trouve en outre, dans le Zohar (252b), une explication du nom "Matsa" (מצה) :

« **Parce qu'elle bouleverse et fait fuir tous les mauvais côtés et sème la zizanie entre eux**, à l'exemple du Nom ו-ד-י de la Mézouza qui fait fuir les mauvais génies et les esprits malfaisants qui se pressent à une porte, **de même la Matsa les faire fuir de tout siège de sainteté et sème parmi eux la discorde et les disputes (...).** »

Quoi qu'il en soit, les paroles du Zohar ne perdent, néanmoins, pas leur sens littéral : cet "aliment de guérison" est également un remède pour le corps. Cette propriété est évoquée en allusion dans le mot "Matsa" (מצה) qui est également l'acrostiche (en hébreu) de l'expression מכל צרה הצילני, "sauve-nous de toute souffrance".

Dans la période qui précéda la seconde guerre mondiale, une personnalité rabbinique du nom de Rabbi Tsvi Kinstalikher, alors Av Beth Din de Hemanshtat-Saben, résida en Roumanie (après la guerre, il habita Jérusalem et fut très proche du Rav Douchinski et Rabbi Yéhouda Horovitz de Djikov trouva refuge chez lui). Une année, au mois de Nissan, il ressentit de très fortes douleurs à l'estomac. Il voyagea alors jusqu'à la ville de Klösinbourg pour consulter un spécialiste et trouver un remède à son mal. Mais, ce qu'il avait craint se produisit : on lui annonça, après une série d'examens, qu'il était atteint d'une grave maladie interne et qu'il fallait, sans attendre, l'opérer afin de déraciner ce mal. Après avoir intégré cette mauvaise nouvelle, Rav Tsvi raconta qu'il ne put se résoudre à passer Pessa'h à l'hôpital. Il plaça sa confiance en D. et, sans tarder, rentra chez lui.

Les médecins n'eurent pas d'autre choix que de repousser l'opération, mais ils le mirent cependant en garde de ne rien consommer à part de l'eau, du lait et du jus d'orange. A plus forte raison, il devait s'abstenir de manger du pain.

Il dirigea le soir du Séder comme à son accoutumée avec toute la ferveur nécessaire, dans la joie et l'allégresse. Et, au moment de manger la Matsa, il décida de transgresser l'ordre des médecins et il consumma (les deux soirs du Séder) de la Matsa trempée dans du lait. Grâce à D., après le deuxième soir du Séder, les douleurs disparurent complètement comme si elles n'avaient jamais existé. Le Chabbat qui suivit Pessa'h, il monta sur l'estrade de la synagogue et révéla son mal à ses fidèles. Il ajouta qu'il devait subir une opération et leur demanda de prier pour lui et d'invoquer la miséricorde Divine. Les larmes aux yeux, il leur transmit des paroles de séparation car "D. seul savait s'il se relèverait de cette intervention".

Plusieurs jours après, il se rendit de nouveau à Klösinbourg où le médecin procéda aux examens préopératoires. Quelle ne fut pas alors sa surprise de constater que sa maladie avait entièrement disparue et qu'il ne restait plus aucun symptôme dans l'estomac. Convaincu que son patient avait entre-temps été traité par un autre spécialiste, il lui demanda de lui révéler l'identité de celui qui avait réussi à le guérir complètement. Rav Tsvi lui assura qu'il n'avait consulté personne d'autre et n'avait fait que consommer, le soir du Séder, un petit morceau de Matsa, le "pain de guérison". C'était certainement celle-ci qui lui avait fait mériter d'être entièrement guéri.

« Votre guérison relève du miracle », lui déclara le médecin. Et il lui avoua de plus que la médecine était insignifiante devant la volonté Divine.

Le protagoniste-même de cette histoire décrivit le déroulement de tous ces événements dans une lettre qu'il adressa à son ami (et parent par alliance), Rabbi Israël Woltz, en concluant : « Prière de transmettre le

contenu de cette lettre à mon fils, qu'il sache lui aussi remercier et louer Hachem pour toutes les bontés qu'Il m'a prodiguées et qu'il puisse prononcer la bénédiction : "Béni-Sois-Tu, Hachem, Roi du monde, qui a accompli des miracles à nos pères". » En outre, plusieurs personnes entendirent Rav Tsvi témoigner par la suite de l'effet bénéfique qu'il avait ressenti sur lui en ayant mangé la Matsa et comment celle-ci avait fait disparaître tous ses maux.

Le septième jour de Pessa'h

Le septième jour de Pessa'h : une sainteté particulière

On rapporte au nom du Beth Aharon (93b) les paroles suivantes :

« En vérité, les six premiers jours de Pessa'h sont une préparation au septième. L'essentiel est, en effet, le septième jour ; il constitue la perfection car c'est alors que les Bné Israël entonnèrent le cantique de la mer Rouge. »

Chaque juif doit se purifier pour les fêtes (Roch Hachana 16b) et particulièrement la veille du septième jour de Pessa'h. L'histoire qui suit nous le montre :

Le dernier Pessa'h du Baal Chem Tov, son disciple, le Rav de Koritz, prit la route afin de se rendre chez son Maître. Néanmoins, il rencontra plusieurs obstacles sur son chemin qui le firent arriver très tard à Mézibouj, quelques instants seulement avant l'entrée de la fête, si bien qu'il n'eut pas le temps de se tremper au Mikvé. Lorsqu'il se trouva auprès du Baal Chem Tov, celui-ci lui demanda s'il était allé au Mikvé la veille de la fête. Le Rav de Koritz lui répondit par la négative et le Tsadik poussa alors un profond soupir. Bien que très étonné par sa réaction, le disciple n'osa pas lui en demander la raison. Deux mois plus tard, l'âme sainte du Baal Chem Tov fut appelée auprès de son Créateur, le jour de Chavouote. A ce moment-là, il comprit qu'il y avait un lien entre ce soupir et le décès de son Maître.

C'est pourquoi il ordonna à ses fils dans son testament de veiller particulièrement à se purifier en ce jour.

La Torah nous dit : « *Le premier jour sera une sainte solennité et le septième jour sera une sainte solennité.* » (Chémot 12, 16) A priori, cela demande une explication : pourquoi le septième jour de Pessa'h a-t-il été fixé comme **jour de fête où les travaux sont interdits** ? Quel statut particulier ce jour possède-t-il plus que tous les autres jours de Pessa'h, alors qu'au moment où ce commandement avait été ordonné, les Bné Israël n'étaient pas encore sortis d'Egypte et la mer n'avait pas encore été fendue ?

Force est de reconnaître que **le pouvoir intrinsèque à ce jour existait déjà à l'origine et que celui-ci était prévu, prédisposé à la délivrance d'Israël**. C'est pourquoi il fut fixé comme jour de fête chômé.

D'ailleurs, le Kedouchat Halévi (Parachat Béchala'h) le rapporte à propos du verset (14, 30)³ :

« *Hachem sauva (...) en ce jour*, car il existe, explique-t-il, des jours où le Saint-Béni-Soit-Il déverse une abondance de bonté et où Il leur révèle Son amour. **Et le jour le plus propice pour cela est ce jour de Pessa'h. C'est le sens de l'expression "en ce jour", ce jour particulièrement.** » Ce qui signifie que le jour lui-même possède cette propriété particulière.

La nuit du Séder, nous accomplissons de nombreuses Mitsvot, certaines sont des

commandements de la Torah, d'autres d'ordre rabbinique : le récit de la sortie d'Egypte, la consommation de la Matsa et du Maror, le Hallel, les quatre verres. Le septième jour, en revanche, nous ne rencontrons aucune Mitsva. Le 'Hidouché Harim en donne une explication :

« La Torah a assimilé ce jour de fête au monde futur, comme l'enseignent nos Sages (Nida 61b) : "Les Mitsvot seront annulées à l'avenir", car il y a, en ce jour, un reflet de cette sainteté tellement élevée. »

Il semble que la signification est la suivante :

On sait en effet que l'accomplissement **en pratique** des Mitsvot aide l'homme à atteindre une lumière et un niveau spirituels qui se dévoilent alors dans les hauteurs célestes. Mais, le septième jour de Pessa'h, les Bné Israël s'élèvent à un niveau tel qu'ils n'ont besoin d'aucun acte matériel pour atteindre cette lumière, à l'image du "monde futur".

Puisse Hachem nous faire mériter de célébrer cette fête de Pessa'h comme "temps de notre libération", libération spirituelle et matérielle, en bonne santé et avec une perception claire des choses ! Puissions-nous mériter de monter tous à Jérusalem pour la fête, puisse-t-Il écouter nos prières, alors que les épreuves menacent de nous submerger וְהָיָה, et puisse-t-Il hâter notre délivrance ! Amen !⁴

4. J'ai entendu à ce sujet, de l'un des grands Tsadikim de notre génération, une formidable allusion :

Nous connaissons la question posée un jour par le Beth Aharon : pourquoi précisément à la fin du Séder disons-nous "חםל סידור פסח כהלכתו" ["l'accomplissement du Séder de Pessa'h est achevée comme il se doit"], et ne le disons-nous pas pour chaque Mitsva, par exemple חםל סדר שבת קודש, חםל תפילת שחרית, etc. ? (Cf. sa réponse personnelle)

Le Tsadik en question y répond en disant la chose suivante :

Cette nuit, nous accomplissons beaucoup de Mitsvot qui sont "En souvenir de..." ["En souvenir du temps du Beth Hamikdache", "En souvenir du sacrifice de Pessa'h", "En souvenir du sacrifice 'Haguiga"...]

Pour cette raison, nous souhaitons à la fin "que l'accomplissement du Séder de Pessa'h sous cette forme (qui n'est "qu'un souvenir du temps où le Beth Hamikdache existait") s'achève", et que "בן נוכח לעשותו" déjà à présent, avec la venue du libérateur, et que nous puissions ainsi l'accomplir réellement et pas seulement "En souvenir" !